	FICHES DE DONNEES DE SECURITE	Date de création : 01/08/2024
	CARBONATE DE SODIUM DENSE	Version : 1

## **Rubrique 1 : Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise**

### **1.1. Identificateur de produit**

Nom commercial : Cristaux de soude  
 Nom chimique : Carbonate de sodium  
 N° CAS : 497-19-8  
 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119485498-19  
 Forme : Substance

### **1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

#### **1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes**

Industrie du verre  
 Détergent  
 Industrie chimique  
 Métallurgie  
 Epuration des fumées

### **1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société : RELAIS VERT  
 Adresse : 621 allée Bellecour - 84200 CARPENTRAS - FRANCE  
 Téléphone : +33(0)4.90.46.66.26  
 Fax : -  
 Adresse email : contact@maison-pinson.fr

### **1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Société/ Organisme : INRS  
 Centre antipoison :  
 France : + 33 (0) 1 45 42 59 59  
 Belgique : +32 70 245 245  
 Urgence Européenne : 112

## **Rubrique 2 : Identification des dangers**


### **2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Toxicité aiguë, catégorie 5  
 Irritation oculaire, catégorie 2A  
 Mention de danger :  
 H303 : Peut-être nocif par ingestion  
 H319 : Provoque une sévère irritation des yeux

### **2.2 Eléments d'étiquetage**

#### **Eléments d'étiquetage SGH (UN)**

Produits dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette  
 - N° CAS : 497-19-8 : carbonate de sodium

	FICHES DE DONNEES DE SECURITE	Date de création : 01/08/2024
	CARBONATE DE SODIUM DENSE	Version : 1

Symboles de danger :



Mention d'avertissement : Attention

- Mention de danger :

H303 : Peut-être nocif par ingestion

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux

- Conseil de prudence

Généralités : aucunes

Prévention :

-P264 se laver la peau soigneusement après manipulation.

-P280 Porter un équipement de protection des yeux/visage

Intervention :

-P301+P312+P330 : En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison/ un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche

- P305+ P351 + P338 En cas de contact avec les yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

-P312 : Appeler un centre antipoison/ un médecin en cas de malaise

-P337 +P313 Si l'irritation persiste : consulter un médecin.

Stockage : Aucun(e)

Elimination : Aucun(e)

## 2.3 Autres Dangers

Aucun(e) à notre connaissance

## **Rubrique 3 : Composition/informations sur les composants**

### 3.1 Substances

**Nom Chimique** : Carbonate de sodium

**Synonymes** : Light sodium carbonate/ Soda Ash

**Formule** : Na<sub>2</sub>CO<sub>3</sub>

#### **Informations sur les Composants et les Impuretés**

Nom Chimique	No.-CAS	Concentration [%]
carbonate de sodium	497-19-8	>= 99 - <= 100

## **Rubrique 4 : Premiers secours**

### 4.1 Description des premiers secours

#### **Inhalation**

- Amener la victime à l'air libre.

- Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

#### **Contact avec la peau**


- Laver avec de l'eau et du savon.

- Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

#### **Contact avec les yeux**

- En cas de contact avec les yeux, enlever les lentilles de contact et rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

- Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

	FICHES DE DONNEES DE SECURITE	Date de création : 01/08/2024
	CARBONATE DE SODIUM DENSE	Version : 1

#### **Ingestion**

- Se rincer la bouche à l'eau.
- Ne PAS faire vomir.
- Si les troubles se prolongent, appeler immédiatement un médecin ou un Centre AntiPoison.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

#### **Inhalation**

- Symptômes - A forte concentration* : - Toux
- Effets* - Peut provoquer une irritation du nez, de la gorge et des poumons.
- Exposition répétée ou prolongée* - Risque de maux de gorge, de saignements de nez

#### **Contact avec la peau**

- Effets* - Un contact prolongé avec la peau peut provoquer une irritation cutanée.

#### **Contact avec les yeux**

- Symptômes* - Rougeur - Lacrimation - Gonflement des tissus
- Effets* - Irritation sévère des yeux

#### **En cas d'ingestion**

- Symptômes* - Irritation sévère - Nausée - Douleur abdominale - Vomissements - Diarrhée

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

#### **Avis aux médecins**

- En cas d'ingestion accidentelle consulter immédiatement un médecin

## **Rubrique 5 : Mesures de lutte contre l'incendie**

### 5.1 Moyens d'extinction

#### **Moyens d'extinction appropriés**

- Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

#### **Agents d'extinction non appropriés**

- Aucun(e)

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Non combustible

### 5.3 Conseils aux pompiers

- En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
- Utiliser un équipement de protection individuelle

## **Rubrique 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**


### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### *6.1.1. Pour les non-secouristes*

- Evacuer le personnel vers des endroits sûrs.
- Eviter la formation de poussière.

#### *6.1.2. Pour les secouristes*

- Utiliser un équipement de protection individuelle.
- Balayer pour éviter les risques de glissade.

	FICHES DE DONNEES DE SECURITE	Date de création : 01/08/2024
	CARBONATE DE SODIUM DENSE	Version : 1

## 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas décharger dans l'environnement.  
 Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.  
 Eviter tout mélange avec un acide dans les égouts (formation de gaz).  
 Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

## 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination.  
 Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés.  
 Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.  
 Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination".

## 6.4 Référence à d'autres sections

Voir mesure de protection sous chapitre 7 et 8.

## **Rubrique 7 : Manipulation et stockage**

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### **Conseil pour une manipulation sans danger**

Assurer une ventilation adéquate.  
 Réduire au minimum la production et l'accumulation de poussières.  
 Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
 Conserver à l'écart des produits incompatibles

#### **Mesure d'hygiène**

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.  
 Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.  
 S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.  
 Bouteilles de lavage des yeux ou des douches oculaires dans le respect des normes applicables.  
 À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.  
 Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### **Mesures techniques/ Conditions de stockage**


Conserver dans le conteneur d'origine.  
 Conserver dans un endroit sec.  
 Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés.  
 Conserver le conteneur fermé.  
 Conserver à l'écart de : Produits incompatibles

#### **Matériel d'emballage**

*Matière appropriée*  
 Polyéthylène  
 Matière plastique tissée  
*Matière non-appropriée*  
 Matériau perméable à l'humidité

### 7.3 Utilisations finales particulières

Contactez votre fournisseur pour plus d'informations  
 Cette qualité du produit n'est pas destinée aux applications pharmaceutiques et aux applications alimentaires humaines ou animales

	FICHES DE DONNEES DE SECURITE	Date de création : 01/08/2024
	CARBONATE DE SODIUM DENSE	Version : 1

## **Rubrique 8 : Contrôles de l'exposition/ protection individuelle**

### **8.1 Paramètres de contrôle**

#### **- Composants avec limites d'exposition professionnelle sur le lieu de travail :**

Composants	Type de valeur	Valeur	Base
carbonate de sodium	TWA	10 mg/m <sup>3</sup>	Limite d'exposition acceptable pour Solvay

### **8.2 Contrôles de l'exposition**

#### ***8.2.1. Mesures de contrôle***

##### **Mesures d'ordre technique**

Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.

Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle.

#### ***8.2.2. Mesures de protection individuelle, telle que les équipements de protection individuelle***

##### **Protection des mains**

- Gants imperméables

- Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Matière appropriée

- Caoutchouc nitrile

- Délai de rupture: 480 min

- Épaisseur du gant: >= 0.11 mm

-Caoutchouc Naturel

- Délai de rupture: 480 min

- Épaisseur du gant: >= 0.3 mm

##### **Protection des yeux**

Lunettes de protection

Bouteilles de lavage des yeux ou des douches oculaires dans le respect des normes applicables.

##### **Protection des voies respiratoires**

Dans tous les cas où les masques à cartouche sont insuffisants/ appareil respiratoire à air ou autonome en milieu confiné/si oxygène insuffisant/en cas d'émanations importantes ou non contrôlées.

Utiliser seulement un appareil respiratoire conforme aux règlements/ normes nationaux/internationaux.

Appareil de protection respiratoire à filtre à particules (EN 143)

Filtre P2

##### **Protection de la peau et du corps**

Tenue de protection étanche à la poussière

Les tenues de travail contaminées doivent être conservées au poste de travail.

Changer de vêtements de travail après chaque période de travail.

##### **Mesures d'hygiène**

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. - Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.


Bouteilles de lavage des yeux ou des douches oculaires dans le respect des normes applicables.

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

##### **Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement :**

Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales

	FICHES DE DONNEES DE SECURITE	Date de création : 01/08/2024
	CARBONATE DE SODIUM DENSE	Version : 1

## **Rubrique 9 : Propriétés physiques et chimiques**

### **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

**Aspect :**

poudre

**Couleur :**

Blanc.

**Odeur :**

Inodore.

**Etat physique :**

Solide.

**pH :**

11.2 (4g/l) (25°C)

11.3 (10g/l) (25°C)

Pka= 6.4 -10.3

**Point de fusion :**

851°C

**Point initial d'ébullition :**

Non applicable

**Point d'éclair :**

Non applicable

**Température d'auto-inflammation :**

Non applicable au solide

**Température de décomposition :**

Se décompose à des températures > 400°C

**Taille des particules :**

85-90% >125µm

**Coefficient de partage :**

Octanol/ Eau sans objet

**Inflammabilité (solide, gaz) :**

Non inflammable

**Pression de vapeur :**

négligeable

**Densité de vapeur :**

Non applicable

**Densité relative :**

2.53 (20°C)

**Masse Volumique :**

Apparente : 0.97-1.10kg/m<sup>3</sup> (méthode écoulement libre)

**Solubilité :**

Hydrosolubilité

71g/l (0°C)

212.5g/l (20°C)

**Viscosité, dynamique :**

Non applicable

**Propriétés explosives :**

Donnée non disponible

**Propriété comburante :**

N'est pas considéré comme comburant

**Taux d'évaporation (Acétate butyle=1) :**

Non applicable

**Inflammabilité/ Limite d'explosivité**

Non applicable


## **Rubrique 10 : Stabilité et réactivité**

### **10.1 Réactivité**

Se décompose en présence d'acide forts.

### **10.2 Stabilité chimique**

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

	FICHES DE DONNEES DE SECURITE	Date de création : 01/08/2024
	CARBONATE DE SODIUM DENSE	Version : 1

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible

### 10.4 Conditions à éviter

Exposition à l'humidité.

### 10.5 Matières incompatibles

Aluminium finement divisé.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun

## **Rubrique 11 : Informations toxicologiques**

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### **Toxicité aiguë**

##### *Voie orale*

DL50 : 2.800 mg/kg - Rat, mâle et femelle

La toxicité aiguë du produit est faible Rapports non publiés

##### *Inhalation*

Donnée non disponible

##### *Par voie cutanée*

DL50 : > 2.000 mg/kg – Lapin

Méthode : selon une méthode standardisée

N'est pas classé comme dangereux pour la toxicité dermale aiguë selon le SGH.

Aucune mortalité n'a été observée à cette concentration.

Rapports non publiés

##### *Autres voies d'administration*

Donnée non disponible

#### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Lapin

Non classé irritant pour la peau

Méthode : OCDE ligne directrice 404

Rapports non publiés

#### **Lésions oculaire graves/irritation oculaire**

Lapin

Irritant pour les yeux

Méthode : OCDE ligne directrice 405

Rapports non publiés

#### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Donnée non disponible

#### **Mutagénicité**

##### *Génotoxicité in vitro*

Par analogie

Test de Ames avec activation métabolique.


Le produit est considéré comme non génotoxique

Données bibliographiques Souche: Escherichia coli sans activation métabolique.

Négatif Le produit est considéré comme non génotoxique

Données bibliographiques

##### *Génotoxicité in vivo*

	FICHES DE DONNEES DE SECURITE	Date de création : 01/08/2024
	CARBONATE DE SODIUM DENSE	Version : 1

Donnée non disponible

**Cancérogénicité**

Donnée non disponible

**Toxicité pour la reproduction et le développement**

*Toxicité pour la reproduction/fertilité*

Données non disponibles.

*Toxicité pour le développement/Tératogénicité*

Souris, femelle, Oral(e)

Toxicité maternelle générale NOAEL: >= 580 mg/kg

Tératogénicité NOAEL:>= 580mg/kg

Méthode : selon une méthode standardisée

Aucun effet tératogène ou embryotoxique n'a été observé, Rapports non publiés

**STOT**

*Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique*

La substance ou le mélange n'est pas classé comme matière toxique pour certains organes cibles (exposition unique) selon les critères SGH.

Évaluation interne

*Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée*

La substance ou le mélange n'est pas classé comme matière toxique pour certains organes cibles (exposition unique) selon les critères SGH.

Évaluation interne

**Expérience de l'exposition humaine**

Données non disponibles

**Toxicité par aspiration**

Donnée non disponible

**Rubrique 12 : Stabilité et réactivité**

**12.1 Toxicité**

**Toxicité aiguë pour les poissons**

CL50 - 96 h : 300 mg/l - Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)

Essai en statique Contrôle analytique : non

Méthode : selon une méthode standardisée

Non nocif pour les poissons (LC/LL50 > 100 mg/L)

Données bibliographiques

**Toxicité aiguë pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques**

CE50 - 48 h : 200 - 227 mg/l - Ceriodaphnia dubia (puce d'eau)

Essai en semi-statique

Méthode : selon une méthode standardisée

Non nocif pour les invertébrés aquatiques. (EC/EL50 > 100 mg/L)

Données bibliographiques

Toxicité pour les plantes aquatiques

**Donnée non disponible**

Toxicité pour les microorganismes

**Donnée non disponible**


Toxicité chronique pour les poissons

**Donnée non disponible**

Toxicité chronique pour les daphnies et autre invertébrés aquatiques

**Donnée non disponible**



	FICHES DE DONNEES DE SECURITE	Date de création : 01/08/2024
	CARBONATE DE SODIUM DENSE	Version : 1

## 12.2 Persistance et dégradabilité

### Dégradation abiotique

Donnée non disponible

### Elimination photochimique et physique

Donnée non disponible

### Biodégradation

#### Biodégradabilité

Non applicable (substance inorganique)

### Evaluation de la dégradabilité

Le produit est considéré comme non rapidement dégradable dans l'environnement.

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

### Coefficient de partage: n-octanol/eau

Donnée non disponible

### Facteur de bioconcentration (FBC)

Non applicable (substance inorganique)

## 12.4 Mobilité dans le sol

### Potentiel d'adsorption (Koc)

Air : Non applicable

Solubilité(s) : Eau

Mobilité : Eau

Sol/sédiments : non significatif (ve)

Répartition connue entre les différents compartiments de l'environnement : Donnée non disponible

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non applicable (substance inorganique)

## 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible

### Evaluation de l'écotoxicité

#### Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique

Non nocif pour les organismes aquatiques (LC/LL50, EC/EL50 > 100 mg/L)

#### Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique

N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

## Rubrique 13 : Considérations relatives à l'élimination


### 13.1 Méthodes de traitements des déchets

#### Destruction/Élimination :

- Contacter les services d'élimination de déchets.
- Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales. - Diluer avec une grande quantité d'eau.
- Neutraliser à l'acide.
- En accord avec les réglementations locales et nationales.

#### Précautions de nettoyage et d'élimination de l'emballage :

- Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération.
- Nettoyer le récipient avec de l'eau.
- Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

	FICHES DE DONNEES DE SECURITE	Date de création : 01/08/2024
	CARBONATE DE SODIUM DENSE	Version : 1

- Doit être incinéré dans une installation agréée par les autorités compétentes.

## **Rubrique 14 : Informations relatives au transport**

### **14.1 Numéro UN ou numéro d'identification**

IMDG : Non classé

ICAO/ IATA : Non classifié

Note : Les prescriptions réglementaires reprises ci-dessus, sont celles en vigueur le jour de l'actualisation de la fiche. Mais, compte-tenu d'une évolution toujours possible des réglementations régissant le transport des matières dangereuses, il est conseillé de s'assurer de leur validité auprès de votre agence commerciale.

## **Rubrique 15 : Informations relatives à la réglementation**


### **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

#### **Réglementations locales**

Les concentrations maximales autorisées (CMA) de substances dangereuses dans l'air ambiant sur le lieu de travail (Décret N 4617-88, tel que modifié le 19 novembre 1991).

### **15.2 Evaluation de la sécurité chimique**

<b>Informations sur les inventaires</b>	<b>Statut</b>
United States TSCA Inventory	- Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)
Mexico INSQ (INSQ)	- Répertoire à l'inventaire
Canadian Domestic Substances List (DSL)	- Répertoire à l'inventaire
New Zealand. Inventory of Chemical Substances	- Répertoire à l'inventaire
Australia Inventory of Chemical Substances (AICS)	- Répertoire à l'inventaire
Japan. CSCL - Inventory of Existing and New Chemical Substances	- Répertoire à l'inventaire
Korea. Korean Existing Chemicals Inventory (KECI)	- Répertoire à l'inventaire
China. Inventory of Existing Chemical Substances in China (IECSC)	- Répertoire à l'inventaire
Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)	- Répertoire à l'inventaire
EU. European Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemical (REACH)	- En cas d'achat auprès d'une entité juridique Solvay basée dans l'Espace économique européen (EEE), il est établi que ce produit est conforme aux dispositions d'enregistrement du règlement REACH (CE) n°1907/2006, étant donné que l'ensemble de ses composants sont exclus, exemptés et/ou enregistrés. En cas d'achat auprès d'une entité juridique Solvay établie en dehors de l'EEE, veuillez contacter votre représentant local pour plus d'informations.

	FICHES DE DONNEES DE SECURITE	Date de création : 01/08/2024
	CARBONATE DE SODIUM DENSE	Version : 1

## **Rubrique 16 : Autres informations**

Texte complet des phrases H et R citées dans la section 2 et 3.

-H303 Peut être nocif par ingestion.

-H319 provoque une sévère irritation des yeux.

### **Signification des abréviations et acronymes utilisés**

- ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.

- ADN : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par cours d'eau intérieurs.

- RID : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par rail.

- IATA : Association du transport aérien international

- ICAO-TI : Instructions techniques relatives au transport en toute sécurité des marchandises dangereuses par air.

- IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses.

- MPT : Moyenne pondérée dans le temps

- ATE : Valeur estimée de toxicité aiguë

- EC : Numéro de référence dans l'UE - CAS : Numéro « Chemical Abstracts Service ».

- LD50 : Substance causant 50 % (la moitié) de décès dans le groupe des animaux de test (dose létale médiane).

- LC50 : Concentration de la substance causant 50 % (la moitié) de décès dans le groupe des animaux de test.

- EC50 : Concentration effective de la substance causant le maximum de 50 %.

- PBT : Substance persistante, bioaccumulable et toxique.

- vPvB : Substance fortement persistante et fortement bioaccumulable.

- GHS/CLP/SEA : Réglementation en matière de classification, d'étiquetage et d'emballage

- DNEL : Dose dérivée sans effet

- PNEC : Concentration prédite sans effet

- STOT : Toxicité pour certains organes cibles Les acronymes cités ci-dessus ne sont pas tous référencés dans la présente fiche de données de sécurité (FDS).

Les acronymes cités ci-dessus ne sont pas tous référencés dans la présente fiche de données de sécurité (FDS).

Les informations données dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée.

Les informations données dans cette fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés de celui-ci. Cette fiche de données de sécurité concerne spécifiquement le produit désigné et ne peut pas être valide s'il s'agit du produit associé à un autre produit ou à un procédé, à moins que cela soit spécifié dans le texte du présent document.